

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 OCTOBRE 2009 VOCATION ASSAINISSEMENT



Etaient présents : M. Penot, Mme Drevet, M. Guillot, M. Rougeot, M. Coffigny, M. Jaillet, M. Chevenet, M. Charpy, M. Goyard, Mme Canitrot, M. Busseret, sous la Présidence de M. PERRIN.

✓ NOUVELLE STATION D'EPURATION

- 1) Suite à la réunion avec la DRI, l'Entreprise SADE et Mrs Perrin et Penot du 22 octobre, il a été décidé que :
 - a) Depuis la sortie Nord de ST OYEN et jusqu'à 200 m. après la station, la RN6 comportera 2 voies de circulation (la voie centrale sera recouverte d'un bicouche rouge et en face la station, un tourne à gauche y sera matérialisé).
 - b) Les travaux de peinture seront réalisés avant le début des travaux de la station et sont à la charge de l'Entreprise SADE.
 - c) Une entrée provisoire du terrain (sens sud-nord) sera réalisée pour toute la durée des travaux.
 - d) L'Entreprise SADE doit présenter un plan détaillé du marquage et des entrées validé par la DRI pour la réunion du 05 novembre 2009.
- 2) Début de pose des canalisations amenée et rejet courant novembre. Les exploitants concernés seront avertis par courrier.
- 3) Travaux de terrassement en janvier.
- 4) Devis SYDESL pour alimentation de la station
Le SYDESL propose 2 solutions :
 - a) tout aérien : coût subvention déduite 17.300 €HT
 - b) aéro-souterrain avec pose de fourreau dans tranchée commune à la canalisation d'amenée : coût subvention déduite 23.160 € HT

Pour des raisons d'esthétique et d'autorisations de passage, le Comité Syndical opte pour la solution 2 à l'unanimité. Une délibération sera prise pour ce choix en précisant que le SIVOM s'engage financièrement sur la somme de 23.160 € HT.
- 5) Devis pour branchement chantier proposé par l'Entreprise MOREL
L'Entreprise MOREL propose 2 solutions :
 - a) ligne électrique aérienne pour 23.180 € HT
 - b) location groupe électrogène 8h/jour pendant 4 mois pour 21.840 € HT

Le Comité Syndical opte pour la solution 2 qui pourrait être encore moins onéreuse si l'extension du réseau est faite rapidement.
- 6) Des plans au format A4 seront transmis à la commune de Montbellet et le Président du SIVOM élaborera un article sur la station à paraître dans les bulletins municipaux.

✓ **LAGUNE DE BISSY**

M. Penot propose d'acheter le terrain de 962 m2 pour réaliser l'extension de la lagune de Charcuble. Il s'élève à 70 €, prix donné par les domaines.

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité.

✓ **ETUDE IPSEAU POUR CRUZILLE**

M. Penot présente le résultat de l'étude menée par le Cabinet IPSEAU sur la commune de Cruzille pour traiter un problème récurrent de débordement du réseau unitaire sur propriété privée.

Les délégués de Cruzille font part de leur réticence à ce projet. En effet le bassin proposé se situe sur une parcelle nouvellement plantée d'arbres (opération subventionnée par le CG).

Une nouvelle réunion avec la participation de tous les intervenants (Cabinet IPSEAU, Cabinet ARCAD 26, SIVOM et Commune de Cruzille) sera organisée le 10 novembre 2009.

✓ **DIVERS**

- M. COFFIGNY demande où en est l'étude *sur la réalisation de bassin de rétention en amont de Lugny*. L'étude menée par l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône Doubs) est en cours. C'est un sujet de compétence hydraulique qui sera traité au sein de la compétence hydraulique.
- ***Lagune de Cruzille***
La rénovation de la canalisation alimentant la lagune débutée en 2007 sera poursuivie en 2010. Une portion de canalisation serait à supprimer selon M. CHARPY
- ***Extension de réseau sur Cruzille*** pour 3 branchements présentée par M. Charpy. Suite à débat, M. Penot rencontrera M. Guillot demandeur pour affiner le projet.
- Mme Drevet demande si le comité de rivière fait partie de la compétence hydraulique. M. Perrin doit rencontrer Mme la Sous Préfète le 28 octobre suite à la réforme de l'intercommunalité et donc du devenir des syndicats. Question lui sera posée.



Le Président,

Yves PERRIN